



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mine Canadian Malartic poursuit ses engagements

Malartic, le 19 mars 2019 – Mine Canadian Malartic (MCM) présente son bilan 2018 témoignant du respect de ses engagements environnementaux et communautaires ainsi que de la portée locale et régionale de son impact économique.

Ces résultats découlent de l'application quotidienne des étapes que tous les travailleurs œuvrant sur le site doivent appliquer avant d'opérer, soit d'assurer leur sécurité et celle de leurs collègues, ainsi que de respecter l'environnement et la communauté.

« Nos activités ont été 100 % conformes aux normes québécoises en matière de qualité de l'air. Ceci représente plus de 1 300 jours consécutifs de conformité au 31 décembre 2018. Cette réalisation est possible grâce à un travail extraordinaire de l'ensemble de l'équipe », déclare Serge Blais, directeur général de MCM.

Respect des normes environnementales

Le bilan environnemental des activités de MCM pour l'année 2018 indique que, tout comme pour la qualité de l'air, 100 % des activités de la mine ont respecté les limites sonores applicables en vertu de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement. En ce qui concerne les sautages, 99,6 % des activités de la mine ont respecté les normes québécoises applicables.

Guide de cohabitation

Rappelons que le Guide vise à répondre aux préoccupations des citoyens en offrant des mesures de compensation à tous les résidents de Malartic, ainsi que des lignes directrices pour l'acquisition de résidences principales dans le quartier situé le plus près de la mine.

À chaque début d'année, MCM met en place un programme de compensation qui couvre l'année précédente, Ainsi, elle a versé 2,2 M\$, en 2018, aux citoyens de Malartic qui ont adhéré au programme de compensation couvrant l'année 2017. Cela représente un niveau d'adhésion de l'ordre de 90 % de la population.

Parmi ses engagements, MCM a aussi mis en application un programme de revente des résidences acquises dans le cadre du Guide qui a comme objectif de revitaliser la communauté et favoriser l'accueil de nouvelles familles à Malartic. Au total, 15 maisons ont trouvé preneur en 2018.

L'impact économique en Abitibi-Témiscamingue

MCM constitue le plus important employeur privé de la MRC de La Vallée-de-l'Or. À ce titre, plus de 750 employés de la mine et plus de 1 100 employés d'entrepreneurs travaillent sur le site à temps plein. En 2018, la masse salariale et les avantages sociaux de MCM se chiffraient à 105 M\$. Notons aussi que 442 M\$ de dépenses ont été effectuées en Abitibi-Témiscamingue. De ce montant, 86,5 M\$ ont été octroyés à des entreprises de Malartic.

« En 2018, MCM est aussi fière d'avoir poursuivi ses implications envers la communauté en versant plus de 1,6 M\$ notamment en dons et commandites, en soutien à des services à la population et à des travaux de recherche et développement. Ces contributions confirment notre volonté de participer activement à la vitalité de notre milieu », conclut M. Blais.

– 30 –

Pour information:

François Bélisle

Conseiller senior communications et relations avec le milieu

Mine Canadian Malartic

Tél. : 819 757-2225 #2417 | Cell. : 819 860-1970

fbelisle@canadianmalartic.com

p.j : Fiche d'information sur le Bilan environnemental, social et économique 2018

FICHE D'INFORMATION
BILAN ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE 2018

Respect des normes environnementales

Qualité de l'air	100 % conforme aux normes québécoises en matière de qualité de l'air, soit 1 333 jours consécutifs depuis mai 2015*
Bruit	100 % conforme aux limites sonores applicables en vertu de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement
Sautage	99,6 % conforme aux normes québécoises en matière de sautage : - Vibration : 100 % - Émissions de NOx : 99,6 % - Suppression: 100 %

*En application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Du 8 mai 2015 au 31 décembre 2018.

Guide de cohabitation

Montant total versé en compensations	2,2 M\$
Taux d'adhésion de la population	90 % pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017
Programme d'acquisition de résidences	4 maisons acquises
Programme de revente	15 maisons vendues (Maximum de 5 résidences à vendre sur le marché au même moment.)

L'impact économique en Abitibi-Témiscamingue

Dépenses effectuées en A.-T.	442 M\$
Valeur des contrats octroyés à Malartic	86,5 M\$
Nombre de personnes œuvrant sur le site de la mine	MCM : + de 750 employés Entrepreneurs : + de 1 100 employés
Masse salariale et avantages sociaux de MCM	105 M\$
Valeur des dons caritatifs, commandites, infrastructures collectives, campagne d'embellissement, soutien à des services à la population et financement de travaux de recherche et développement	+ de 1,6 M\$